

COMMUNICATION DE MM. DE LOË, MAILLIEUX ET RAHIR.
FOUILLES DES « MARCHETS » DU FRANC-BOIS, A FAGNOLLES
(PROVINCE DE NAMUR).

A la fin de décembre 1906, M. Émile Debaille, commis des télégraphes, à Charleroi, avait l'obligeance de nous avertir que deux personnes de Mariembourg, en déblayant un tas de pierres dans le *Franc-Bois*, à Fagnolles, y avaient découvert des os humains et des débris de poterie grossière. Nous étant rendus immédiatement sur place, accompagnés de M. Debaille, nous constatâmes qu'il s'agissait bien là d'un marchet à inhumation, qui était le deuxième d'un groupe de quatre alignés sud-nord.

S. A. S. le prince Ernest de Ligne, propriétaire du Franc-Bois, ayant accédé bien volontiers au désir que nous lui avons exprimé de pouvoir explorer les marchets de Fagnolles, nous nous sommes mis à l'œuvre dès le commencement d'avril.

Le groupe des quatre marchets, avons-nous dit, forme une ligne régulière S.-N. ; le n° 4, seul, reporté vers l'est, s'en écarte un peu. On constate également qu'ils se trouvent à peu près à égale distance les uns des autres.

Le n° 1, à l'altitude de 68 mètres (1), a été construit sur le versant d'un petit promontoire qui se détache du plateau supérieur et s'avance vers le sud.

Le n° 2, à l'altitude de 74 mètres, occupe le rebord du dit promontoire.

Le n° 3, à une altitude égale à celle du précédent, se trouve sur le promontoire même.

Le n° 4, enfin, à l'altitude de 77 mètres, est situé au point culminant du promontoire.

* * *

Fouilles.

MARCHET N° 1. — Son diamètre était de 9 mètres et sa hauteur primitive, difficile à déterminer exactement à cause des déformations résultant des travaux d'assouchement, devait être d'environ 0^m80.

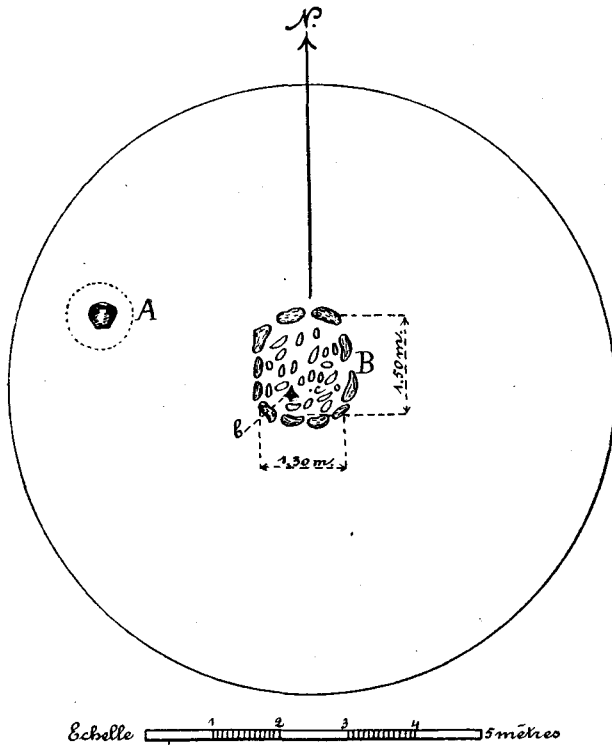
A peu près au centre du marchet et au niveau du sol, gisaient des fragments d'ossements humains en très mauvais état. Ils ne présentaient aucune trace d'incinération et paraissaient avoir été déposés *en paquet*, comme dans les grottes, occupant une surface plutôt elliptique dont le grand axe mesurait 1^m50 et le petit 1^m30. Cet emplacement était entouré de grosses pierres mises là intentionnellement. (Fig. 1.)

Les débris humains étaient accompagnés d'une jolie petite pointe de flèche en silex, de forme triangulaire, à pédoncule et à tranchants légèrement crénelés. Celle-ci avait la pointe tournée vers le nord, du moins est-ce ainsi que nous l'avons trouvée.

Nous avons constaté, en A, l'intrusion postérieure d'un très grand vase belgo-romain en terre assez grossière, fait sans l'aide du tour, et mesurant 0^m32 de hauteur, 1^m15 de circonférence maxima et 0^m27 de diamètre d'ouverture. Ce vase, trouvé brisé en plus de 250 morceaux, ne paraît pas avoir contenu quoi que ce soit lors de

(1) A noter que les altitudes sont toujours prises par rapport au ruisseau qui coule au pied du versant (le ruisseau de Fagnolles), lequel est donc considéré comme zéro.

son enfouissement dans le marchet et nous avouons ignorer complètement la nature et la signification de ce dépôt parasite. Ajoutons que, en dehors du marchet, côté nord, étaient les restes d'un foyer contenant de nombreux fragments de poteries analogues au vase dont il vient d'être parlé.

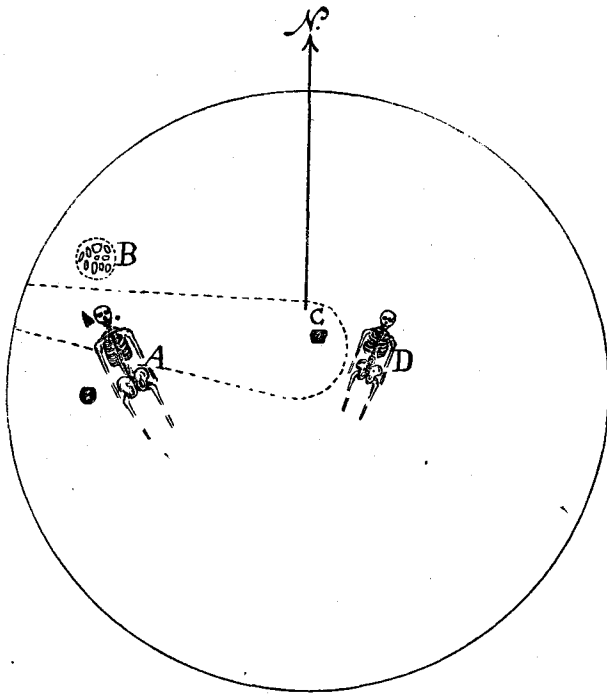


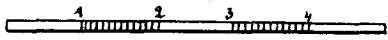
Fagnolle-Franc-Bois. — Marchet n° 1
Plan.

FIG. 1.

MARCHET n° 2. — Il mesurait 8 mètres de diamètre et 0^m90 de hauteur et était distant du premier d'environ 60 mètres. Il avait été partiellement fouillé par deux habitants de Mariembourg. La tranchée qu'ils y pratiquèrent est indiquée par un pointillé (fig. 2). C'est cette tranchée qui amena, en C, la découverte des

débris de poterie grossière qui nous furent obligeamment remis par M. Debaille et au moyen desquels nous pûmes aisément reconstituer un récipient de forme rudimentaire, mesurant 0^m087 de hauteur, 0^m410 de circonférence maxima et 0^m113 de diamètre d'ouverture, fait sans l'aide du tour. Ce vase, dont la pâte renferme d'innombrables fragments de spath calcaire, est incontestablement néolithique.



Echelle  5 mètres.

Jagnolle-Franc-Bois-Marchet n° 2.

Plan.

FIG. 2.

Il nous a été donné, en outre, de faire d'importantes constatations en déblayant complètement ce marchet. Au niveau du sol,

vers le bord ouest, gisait un squelette de grande taille et à l'ossature puissante, les pieds placés vers le sud-sud-est (fig. 2, A). A droite du crâne, la pointe dirigée vers le nord-ouest était une jolie flèche en silex, à ailerons arqués, type des dolmens, et, à l'emplacement des vertèbres cervicales, une petite perle d'ambre rouge. A la hauteur de la région sacrée et à 0^m30 à droite du squelette, se trouvaient les débris d'un deuxième vase assez différent de celui dont nous avons parlé déjà, mais appartenant cependant à la même époque. Nous n'avons remarqué aucune disposition spéciale de pierres autour du squelette.

L'ambre brut et taillé est extrêmement abondant en Scandinavie à l'époque des sépultures à galerie et il s'est très anciennement disséminé. Il apparaît en France à la fin du Néolithique, mais il y est relativement rare. Quant à notre pays, nous pensons que c'est la première fois qu'on y constate, dans un milieu néolithique, la présence de l'ambre. Il est intéressant de rappeler ici que dans la province de Hainaut, à Leval-Trahegnies, on rencontre l'ambre en assez grande quantité, mais aussi à quelque profondeur dans le *Montien* et le *Landenien* supérieurs. Il n'est guère probable, cependant, que nos populations néolithiques aient connu et exploité ces gisements.

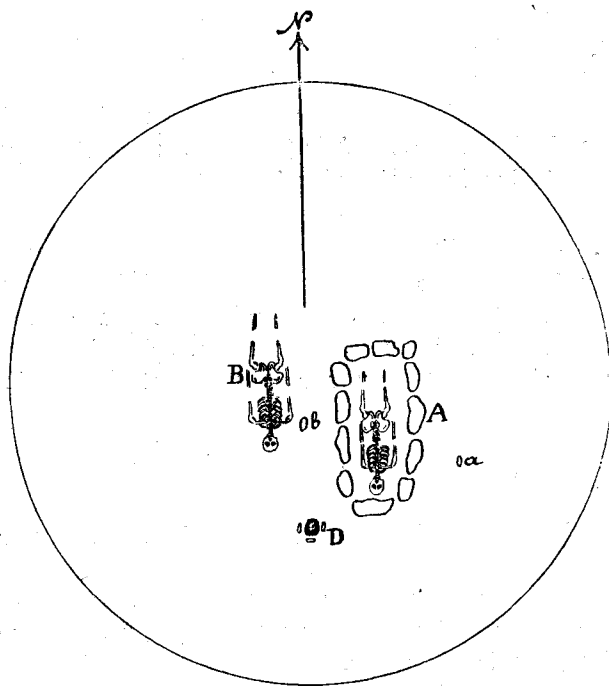
Nous avons rencontré ensuite, au point B, les ossements d'un enfant, déposés en tas au niveau du sol, sans entourage de pierres, mais accompagnés de vestiges de charbons de bois. Quelques fragments provenant des os des membres laissaient voir des traces d'incinération. On semble donc être ici en présence d'une sépulture parasite. Poursuivant le déblayement du marchet, nous avons découvert enfin, en D, une troisième sépulture représentée par un squelette d'adolescent reposant sur le sol primitif, les pieds au sud-sud-ouest.

Le sujet inhumé à cet endroit était sans doute le propriétaire du vase rencontré en C par nos prédécesseurs.

MARCHET N° 3. — La distance qui le sépare du marchet n° 2 peut être évaluée à 80 mètres. Son diamètre était de 9 mètres et sa hauteur, au centre, de 0^m80. Nous y avons découvert deux squelettes d'adultes gisant presque côte à côte, les pieds au nord (fig. 3).

Sépulture A. — Squelette de forte taille étendu au niveau du sol dans un encadrement de grosses pierres. En dehors, en *a*, un morceau de silex paraissant avoir subi l'action du feu.

Sépulture B. — Squelette de grande taille également et reposant, comme le premier, sur le sol primitif. A hauteur de l'épaule droite, en *b*, éclat de silex très tranchant d'un côté.



Echelle  5 mètres

Fagnolle-Franc-Bois-Marchet n° 3.

Plan.

FIG. 3.

Dépôt D. — Composé de fragments de poterie très grossière, accompagnés de trois petites lames de silex. Ces quelques objets constituaient assez vraisemblablement le mobilier de la tombe A.

MARCHET n° 4. — Ce dernier est situé à 90 mètres du n° 3. Son diamètre était de 11 mètres et sa hauteur, au centre, atteignait 1^m10. Nous y avons constaté la présence d'une sépulture à incinération et de deux foyers ou *ustrinum*.

Sépulture A. — Restes incinérés d'un sujet adulte déposés au niveau du sol et couvrant une surface à peu près circulaire d'environ 0^m80 de diamètre. Quelques rares charbons de bois parmi les ossements.

Foyer B. — De forme presque circulaire et mesurant 1 mètre de diamètre. Il était nettement caractérisé par une grande quantité de cendres de bois répandues à la surface du sol et mélangées d'ossements d'animaux non brûlés (restes de repas) et de quelques rares fragments d'os humains calcinés.

Foyer C. — S'étendait sur une surface occupant à peu près le tiers du marchet et était constitué, comme le précédent, de cendres de bois mélangées d'ossements d'animaux non brûlés et de parcelles d'os humains calcinés ; le tout beaucoup plus clairsemé qu'en B. Nous y avons recueilli deux fragments de poterie grossière.

*
* *

Il résulte des constatations faites à Fagnolles que l'antiquité des marchets, que nous estimions d'abord ne pas devoir aller au delà de la première époque du fer, ou époque hallstattienne, est beaucoup plus considérable que nous ne le supposions, puisque nous avons maintenant la preuve évidente que certains de ces monuments, tels les nos 1, 2 et 3 du Franc-Bois, datent de la fin du Néolithique.

DISCUSSION.

M. DE PIERPONT fait remarquer combien il est rare de rencontrer un crâne à peu près entier dans un marchet.

M. Houzé, sans vouloir se prononcer avant un examen minutieux et attentif des ossements, constate que le crâne entier ressemble à un type rencontré dans la série d'Hastière (Néolithique), sauf que la région occipitale, un peu saillante, rappelle les crânes francs. Cependant, ajoute-t-il, il serait difficile d'affirmer cette parenté, car

la région occipitale semble avoir subi une déformation posthume. Ce crâne assez petit pourrait être féminin. D'ailleurs, parmi les fragments d'os longs se trouvent des rotules également très petites. Parmi ces fragments, il se trouve aussi deux morceaux de fémur remarquables par la saillie excessive des pilastres.

M. LE PRÉSIDENT remercie les auteurs de l'intéressante communication qui vient d'être faite.

La séance est levée à 10 $\frac{1}{2}$ heures.
